

15^e JOURNÉE NATIONALE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Le vendredi 4 mars 2016

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
Centre de conférences Pierre Mendès-France
139, rue de Bercy, Paris 12^e

POLES DE COMPÉTITIVITÉ, MUTATIONS INDUSTRIELLES ET TERRITORIALES : COMMENT MUTUALISER LES STRATÉGIES ?

Les deux dimensions de la politique des pôles de compétitivité, industrielle, d'une part, et territoriale, d'autre part, ont évolué depuis le lancement de la troisième phase de cette politique. Si le passage de « l'usine à projets » à « l'usine à produits d'avenir » et le renforcement de l'accompagnement du développement des PME et ETI sont d'ores et déjà au cœur de la politique des pôles, la stratégie pour la Nouvelle France Industrielle et l'Industrie du Futur, ainsi que la réforme territoriale entrée en vigueur en 2016 constituent autant de nouveaux éléments de son contexte. Dans ce cadre, les synergies à opérer entre pôles doivent permettre de fédérer davantage de projets sur des territoires élargis, pour bénéficier pleinement des effets de levier nécessaires à leur développement.

Cette journée a pour objectif d'échanger sur différentes bonnes pratiques développées par les pôles, en matière de collaborations, mutualisations et initiatives inter-pôles, tant au plan national qu'europpéen ou international, et de faire connaître des pratiques qui contribuent de manière exemplaire à la dynamique des pôles de compétitivité pour favoriser leur mutation en « usines à produits d'avenir ».

Accueil à partir de 8h45

- 9h00 – 9h10** Ouverture par M. **Pascal FAURE**, Directeur Général des Entreprises (DGE)
- 9h15 – 9h30** Intervention de M. **Jean-Michel BAYLET**, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales
- 9h30 – 10h45** **Table-ronde n°1 « Les thématiques prioritaires intéressant une coopération inter-pôles ».**

Le travail en réseaux permet aux pôles un meilleur positionnement sur les nouveaux marchés et le développement de filières nationales. Les collaborations entre les pôles de compétitivité se font selon une logique territoriale ou thématique, à l'échelle nationale, voire dans une logique de complémentarité technologies – marchés.

Animation de la table-ronde par M. **Charles-Louis MOLGO**, Sous-directeur des mutations économiques, de l'emploi et de l'innovation, Commissariat général à l'égalité des territoires.

- M. **Marc CHARLET**, Directeur, pôle Mov'eo
- M. **François CUNY**, Délégué Général, pôle Systematic Paris Région
- M. **Laurent AUBERTIN**, Directeur des opérations, pôle EMC2
- M. **Jean-Manuel MAS**, Directeur, pôle Axelera
- Mme **Catherine CANDELA**, Déléguée Générale, pôle Tenerdis

Questions / Réponses

10h45 – 12h00 **Table-ronde n° 2 « Articulation de la politique des pôles avec les nouvelles stratégies régionales de développement économique, d'innovation et d'internationalisation »**

La réforme territoriale, ce sont des Régions, plus grandes, plus fortes, confortées dans leur responsabilité sur le développement économique de leur territoire. Les Régions sont placées en responsabilité d'établir des stratégies régionales de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Les Régions doivent être les ensembleurs pour faire travailler l'ensemble des acteurs de leurs territoires. Quelle place pour les pôles de compétitivité au sein des écosystèmes de croissance, telles sont les questions qui seront abordées au cours de cette table-ronde.

Animation de la table-ronde par M. **Romain VIDAL**, Chef du service Réseaux d'entreprises et Clusters, Région Ile-de-France

- M. **Romain VIDAL**, Chef du service Réseaux d'entreprises et Clusters, Région Ile-de-France
- M. **Christian LAJOUX**, Président, pôle Medicen Paris Région
- M. **Stéphane GIBOUDAUD**, Directeur du développement économique et de l'emploi, Région Auvergne Rhône-Alpes
- Mme **Isabelle GUILLAUME**, Déléguée générale, pôle Minalogic
- M. **Lorenzo CORNUAULT**, Directeur du Réseau France et des Relations Institutionnelles, Business France

Questions / Réponses

12h00 – 12h10 Intervention de Mme **Marie-Caroline BONNET-GALZY**, Commissaire générale à l'égalité des territoires

Déjeuner-buffet (12h10 - 14h00)

14h00 – 14h30 Intervention de M. **Vincent AUSSILLOUX**, chef du département Économie-Finances, et M. **Haithem BEN HASSINE**, chargé de mission – France Stratégie

Questions / Réponses

14h30 – 15h45 **Table-ronde n° 3 « Les pôles et l'Europe : une ouverture vers de nouveaux marchés et chaînes de valeurs ; les pôles relais vers l'Europe pour leurs PME membres »**

Les programmes européens constituent des leviers importants pour le soutien à l'innovation (Horizon 2020) ou l'accès à tout un réseau via l'interclustering, l'internationalisation et l'excellence managériale des clusters (COSME). Des recommandations seront présentées pour favoriser une bonne implication des pôles dans les programmes, ainsi que leur rôle dans l'accompagnement des entreprises françaises et notamment les PME vers les programmes européens, en lien avec la politique régionale européenne.

Animation de la table-ronde par M. **Xavier MERLIN**, chef du service de l'action territoriale, européenne et internationale, Direction générale des entreprises

- M. **Michel CATINAT**, Directeur de l'Unité Clusters, Commission Européenne
- M. **Patrick VUILLERMOZ**, Directeur Général, pôle Plastipolis
- Mme **Katia MIROCHNITCHENKO**, General Manager, pôle Optitec
- Mme **Fabienne DAVERAN**, réseau Points de Contact Nationaux PME, pôle Aerospace Valley
- M. **Bruno MOUGIN**, Project manager, pôle Techtera

Questions / Réponses

15h45 – 16h00 Intervention de M. **Emmanuel MACRON**, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

16h00 Clôture